

Lait et produits laitiers: organisation commune des marchés OCM, règles générales complémentaires pour le lait de consommation

1997/0114(CNS) - 18/12/1997 - Acte final

OBJECTIF: codifier et mettre à jour la réglementation existante établissant les règles complémentaires de l'organisation commune des marchés dans le secteur du lait, en ce qui concerne le lait de consommation humaine. MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 2597/97/CE du Conseil; CONTENU: suite à l'accord politique du Conseil "Agriculture" du 15/12/1997, le Conseil a adopté à la majorité qualifiée, les délégations danoise et grecque votant contre, le règlement établissant les règles complémentaires de l'organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers, en ce qui concerne le lait de consommation. Ce règlement vise à consolider et à mettre à jour le règlement 1411/71/CEE existant qui, depuis son entrée en vigueur, a subi de nombreuses modifications. En outre, il est introduit la possibilité d'enrichir le lait de consommation en sels minéraux, en vitamines ou en protéines issues du lait, et de réduire la teneur en lactose par sa conversion en glucose et galactose, à condition que ces modifications soient clairement indiquées sur l'emballage et qu'elles ne soient pas interdites par l'Etat membre concerné.